Universidad de Navarra

Français B2 B

Guide d'enseignement 2026-27

PRÉSENTATION

Brève description de la matière: Dans cette matière, les étudiants acquièrent les connaissances linguistiques nécessaires pour le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, qui englobe l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues.

Faculté / Département : Escuela de Gestión Aplicada/School of Applied Management

Titre : Licence en Gestion Appliquée / Bachelor en Gestion Appliquée

Cours : 1ère année, 2ème année, 3ème année

Semestre : 1er semestre, 2ème semestre

Caractère: obligatoire.

ECTS: 9

Module de la matière : Communication et langues modernes

Matière de la matière : Communication en langues modernes

Professeur: Carmen Poher cpoher@unav.es

Langue : français

Horaire et salle de classe

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE (COMPÉTENCES)

COMPÉTENCES DE BASE

RA18 Les étudiants sont capables d'appliquer leurs connaissances à leur travail ou à leur vocation de manière professionnelle et possèdent les compétences généralement démontrées par le développement et la défense d'arguments et la résolution de problèmes dans leur domaine d'études.

RA19 Les élèves sont capables de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à des publics de spécialistes et de non-spécialistes.

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

RA11 Travailler et s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires et des contextes multiculturels dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises sans perdre son autonomie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RA16 Interagir efficacement avec les autres, pour atteindre des objectifs professionnels dans des contextes commerciaux nationaux et internationaux.

RA30 Communiquer dans au moins deux autres langues, différentes de la langue maternelle, en atteignant un niveau avancé dans l'une d'elles et un niveau intermédiaire dans l'autre, selon les critères du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Universidad de Navarra

PROGRAMME

RESSOURCES COMMUNICATIVES

- Exprimer et nuancer une opinion
- Exprimer la possibilité, les impressions et la subjectivité
- Exprimer les goûts et les préférences en matière d'art
- Argumenter, défendre des idées, débattre, réagir à une opinion, synthétiser des informations
- Trouver un accord, rechercher un consensus
- Exprimer des sentiments, des émotions et des regrets
- Raconter des histoires, décrire et présenter un personnage héroïque

RESSOURCES GRAMMATICALES

- Contraste entre l'indicatif, le subjonctif et l'infinitif
- Contraste entre les temps du passé
- Futur
- Verbes déclaratifs
- Phrases temporelles, finales, causales, conditionnelles, concessives, consécutives et impersonnelles
- Pronoms personnels et pronoms relatifs

RESSOURCES LEXICALES

- Presse et événements
- Lieux géographiques
- Histoire
- Santé, maladie, description physique
- Art et environnement
- Monde du travail et économie
- Internet, nouvelles technologies et informatique

THÈMES CULTURELS LIÉS À :

- Institutions
- Auteurs français et francophones
- Presse francophone
- Médecins Sans Frontières / MDM (Médecins Sans Frontières)

ACTIVITÉS DE FORMATION

	HEURES	PRÉSENCE
AF1 Cours théoriques et/ou pratiques présentiels	126	100%
AF2 Travail individuel ou en groupe et étude personnelle	99	0%

Universidad de Navarra

https://www.ox.ac.uk/students/academic/guidance/skills/plagiarismÉVALUATION

Pour valider la matière, il est nécessaire de réussir chacune des compétences linguistiques : compréhension auditive, compréhension écrite, expression écrite, grammaire et vocabulaire, et expression orale.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

Les poids des différentes parties de l'évaluation sont indiqués dans le tableau suivant :

	POIDS
SE7 Compréhension auditive	20%
SE8 Compréhension écrite	20%
SE9 Expression écrite	20%
SE10 Grammaire et vocabulaire	20%
SE11 Expression orale	20%

La présence aux cours et la remise des devoirs seront prises en compte dans l'évaluation de la matière.

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE

Les situations suivantes peuvent se présenter :

1- L'étudiant a échoué dans la convocation ordinaire.

Dans ce cas, il sera réexaminé dans les compétences qu'il n'a pas réussies lors de la convocation ordinaire et conservera la note des compétences réussies, le cas échéant.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

2- L'étudiant, ayant obtenu une note de 5 ou plus lors de la convocation ordinaire, a demandé à participer à la convocation extraordinaire. Dans ce cas, la note finale de la matière sera celle correspondant à cette convocation, pouvant être supérieure, égale ou inférieure (y compris un échec) à la note de la convocation ordinaire. De plus, si une fois la demande de participation à l'examen soumise, l'étudiant ne se présente pas, cela sera enregistré comme "Absent" et il devra suivre à nouveau le cours.

Dans cette évaluation, l'étudiant devra se présenter à nouveau à toutes les compétences linguistiques.

PLAGIAT ET COPIE

En cas de plagiat lors de la remise de travaux et d'autres irrégularités telles que la tricherie aux examens, des sanctions seront prévues conformément à la réglementation.

Le plagiat consiste à « présenter le travail ou les idées d'autrui comme les vôtres, avec ou sans son consentement, en les incluant dans votre travail sans le mentionner. Cela s'applique à tout type de document : imprimé, numérique, non publié ou généré par l'intelligence artificielle » (Université d'Oxford, s.d.).

Pour plus d'informations sur les formes spécifiques de plagiat, telles que la copie mot pour mot, la paraphrase sans citation, la collusion, le référencement inexact et l'autoplagiat, veuillez consulter le guide des compétences académiques de l'Université d'Oxford :

https://www.ox.ac.uk/students/academic/guidance/skills/plagiarism

Remarque sur l'utilisation de l'IA : Le contenu généré par l'intelligence artificielle ne doit pas être cité comme son auteur. Dans ce cas, les sources originales sur lesquelles repose le contenu généré par l'IA doivent être citées, et non l'outil d'IA lui-même. Dans le cas contraire, l'utilisation d'un texte généré par l'IA sans mention appropriée est également considérée comme du plagiat.

HORAIRES DE DISPONIBILITÉ

Demander une consultation par e-mail: cpoher@unav.es

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

Delphine Twardowski, Bérengère Decroux, Sara Kaddani, ***Mon alter ego 4, méthode de français*** *, Hachette FLE 2026.*

Sara Kaddani, Anne Bolomier, ***cahier d'activités****,* Hachette FLE, 2026

mon alter ego 4.png

Complément bibliographique

Biblioteca de la universidad

Suso J., Solano M., Di Giura M., *Grammaire contrastive para hispanohablantes B1/B2*, CLÉ International, Paris 2015. ISBN 978-209-038023-1

Grégoire M., *La grammaire progressive du français*, CLE International, Paris, 1995. LEG 146.004

Boularès M., *Conjugaison progressive du français,* CLE, Tours, 2010. J 45.069

Bescherelle, *La grammaire pour tous*, Hatier, Paris, 1997. H 3.287

Dictionnaires

Rey-Debove J., *Dictionnaire du français langue étrangère,* CLE International, Paris, 2007.

http://www.linguee.fr/francais-espagnol

http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol

Références web

Universidad de Navarra

www.lepointdufle.net/grammaire-fle.htm

www.languageguide.org

www.appuifle.net

www.lazaf.ca/activitesaudio.php

yo.mundivia.es/jcnieto/gramar/gramaire.htm (apuntes de gramática francesa)

www.tv5monde.fr